

## T O U M O D I

Eléments pour l'étude d'un centre semi-urbain  
 en Moyenne Côte d'Ivoire (1)

---

Joseph de BETTIGNIES

Géographe, Professeur au Lycée de Cocody  
 à Abidjan.

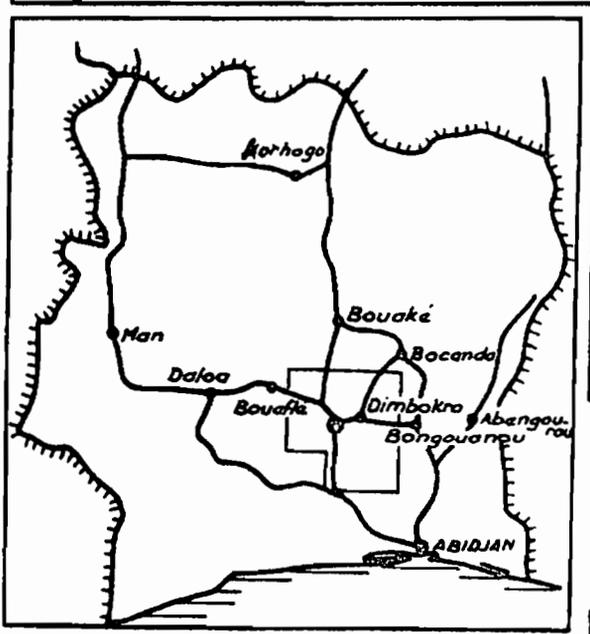
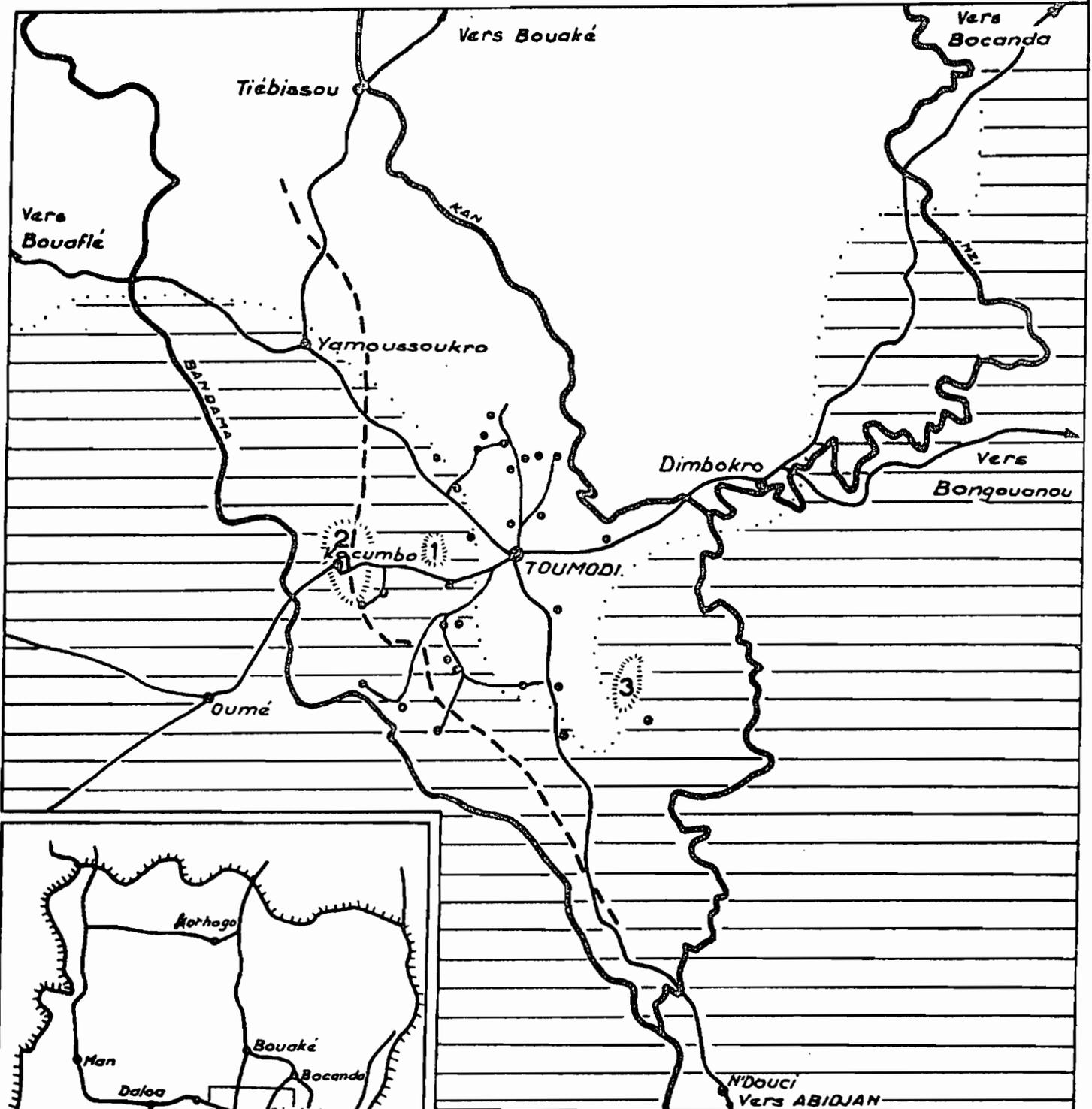
INTRODUCTION (2).

TOUMODI est une bourgade de Moyenne Côte d'Ivoire, à 230 kms au Nord d'Abidjan sur la grande route Abidjan-Bouaké. C'est la plus méridionale des Sous-Préfectures du Département du Centre ; son cadre naturel, dans la zone de transition entre forêt et savane en fait un bon exemple des "Centres semi-urbains" (3) de Côte d'Ivoire moyenne.

- 
- 1 - Extrait d'un D.E.S. soutenu à Bordeaux en 1965 sous la direction de Monsieur ENJALBERT.
  - 2 - Pour faciliter d'éventuelles comparaisons, il avait été convenu d'adopter quand ce serait possible, une présentation analogue pour les chapitres similaires des divers rapports ; c'est ainsi que "Foulépleu" et "Toumodi" ont été volontairement rédigés dans des formes parallèles.
  - 3 - En l'absence de définitions admises par tous pour désigner le phénomène, à la fois nouveau et disparate, de la formation des petits centres, nous utiliserons tantôt l'expression "Centre semi-urbain" employé dans certaines enquêtes sosio-économiques régionales, tantôt les termes de "centre", "ville", "bourg", il s'agit toujours de la désignation du même ensemble, sans prétendre le faire entrer dans l'une ou l'autre catégorie ; l'avenir et l'expérience permettront sans doute de résoudre ce problème terminologique.

# REGION DE TOUMODI

ECHELLE : 1/800 000



- Fleuves
- Ligne de partage des eaux.
- Routes principales
- Routes secondaires
- Principaux villages
- 1 Mt Alabaouma 2 Kocumbo 3 Orumbo Boca
- Aire d'extension de la forêt mesophile

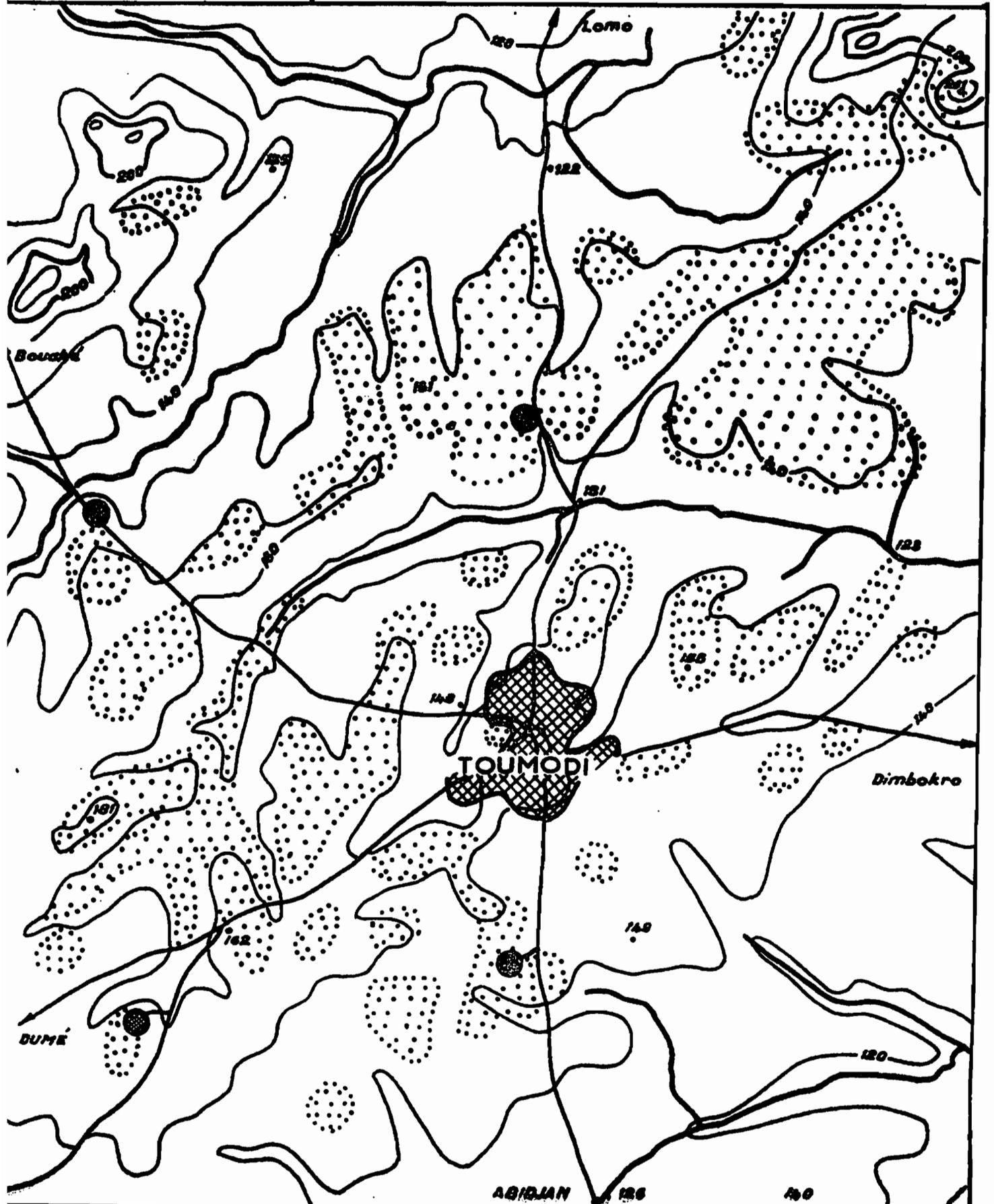
La pénélaine cristalline est ici presque horizontale, à une altitude moyenne de 150 / 170 mètres. Nous sommes près de la ligne de partage des eaux entre le Bandama et le Nzi ; les pentes douces et faiblement convexes conduisent à des zones marécageuses peu hiérarchisées qui ne descendent guère à plus de 20 mètres au-dessous des surfaces sommitales. Le climat reste de type équatorial par la répartition sur plus de 8 mois des 1 200 mm de pluie annuels ; mais la "grande saison sèche", presque dépourvue de précipitations pendant 2 à 3 mois, annonce les zones tropicales du Nord et pose souvent de difficiles problèmes d'approvisionnement en eau. La forêt semi-décidue, qui semble avoir été la formation naturelle primitive, a presque disparu sous l'action de l'homme : il en reste quelques lambeaux, sur les terres peu accessibles ou protégées par un interdit religieux, et des grands arbres ont été maintenus dans les plantations pour ombrager les caféiers ; partout ailleurs, la savane arborée à hautes herbes ou la savane à rôniers recouvre entièrement un sol souvent pauvre.

TOUMODI est née, au milieu du 19ème siècle, d'un carrefour de pistes, conduisant l'une vers Tiassalé et les ports de traite de la côte, l'autre vers Bouaké et les empires du Nord, la troisième vers les filons aurifères de Kocumbo, à une trentaine de kilomètres vers l'Ouest. Marchand y fonde un poste en 1893 ; les Baoulé de la bourgade se font les auxiliaires de la colonisation aux dépens des villages voisins, tandis que les commerçants Dioula affluent à la faveur de la "paix française". La mise en service en 1912 de la gare de Dimbokro justifie l'ouverture d'une nouvelle piste et accentue le rôle commercial de TOUMODI. A partir de 1920 les anciens combattants et les fonctionnaires occupent une place croissante ; après 1930, le développement de la culture du café de la région et l'activité propre du centre attirent des immigrants Mossi qui constituent vite une colonie autonome.

# ENVIRONS DE TOUMODI

ECHELLE: 1/50.000

-  *Massifs de forêt dégradée*
-  *Courbes de niveau*
-  *Voies carrossables*
-  *Zones habitées*
-  *Cours d'eau permanents*



En 1957, TOUMODI est encore un assemblage de quartiers très typiques autour d'une zone commerciale et administrative. L'annonce, puis la réalisation rapide, à coups de "bulldozer", d'un plan de lotissement, bouleverse alors le paysage habité ; la reconstruction et l'urbanisation créent un fort appel de main d'oeuvre, tandis que le bitumage de l'axe TOUMODI - N'DOUCI - ABIDJAN contribue à renouveler tout le secteur commercial. L'Indépendance s'accompagne d'un gonflement du personnel administratif, et accélère la scolarisation et les migrations scolaires.

Malgré les profondes transformations qu'elle vient de subir, TOUMODI présente une série de traits bien caractéristiques : le centre des anciens quartiers ethniques reste homogène et original, tandis qu'apparaissent à la périphéries des quartiers plus cosmopolites.

- Le vieux quartier baoulé "Toumodikro", au sud du bois sacré, est fait de vaste concession (8 à 10 ares en moyenne, contre 2 à 5 ailleurs) ; elles sont occupées, de manière assez anarchique, par toutes sortes de bâtiments : cases carrées en terre au toit de paille, vieux et vastes bâtiments tôleés, et quelques constructions modernes de dimension et de style très variés. En général, pas de clôture ; des assises de cases détruites ; quelques bâtiments inachevés ; de la volaille et des chèvres un peu partout ; ce quartier donne l'impression d'un gros village en train, lentement, de muer.

- Morikro - vers l'Ouest, au delà de l'emplacement occupé par la subdivision des "Travaux Publics", TOUMODIKRO se prolonge par une sorte de faubourg, au caractère rural très marqué, cases de terre basses, champs d'ignames et de manioc, enclos pour le petit bétail, et partout les hautes herbes qu'entretient l'humidité du marigot tout proche : c'est MORIKRO, ainsi nommé en souvenir du premier Baoulé qui s'y fixa.

- Immédiatement à l'Est et au Sud de TOUMODIKRO s'est constituée une zone commerciale et administrative, comportant quelques extensions

résidentielles. Si la fonction commerciale est antérieure à la colonisation, la création du marché, la construction du poste, des bâtiments administratifs, des écoles, de l'hôpital, des logements de fonctionnaires, sont liées à l'action des Européens et en gardent les traits : régularité des plans, largeur des accès, dispersion des bâtiments, abondance des plantations d'arbres. L'aisance apparente des habitants, le nombre de véhicules stationnés, le caractère uniforme et moderne des bâtiments tranchent fortement avec les quartiers voisins. Ils ont attiré, sur les bordures Ouest et Est de la zone administrative, quelques très belles résidences construites par de hauts fonctionnaires ou destinées à les recevoir.

- en contrebas de la zone commerciale, AKROMIOMBLA est encore un quartier résidentiel, plus ancien cependant et plus disparate que le précédent. Les cases en terre ont presque entièrement disparu ; les bâtiments qui les remplacent, et dont certains sont déjà anciens, s'adaptent plus ou moins heureusement au tracé du lotissement : certaines parcelles sont inoccupées, d'autres bâties en désordre ; l'ensemble rappelle un peu TOUMODIKRO, sans en présenter le caractère rural ; mais AKROMIOMBLA se transforme peu à peu en un "beau" quartier.

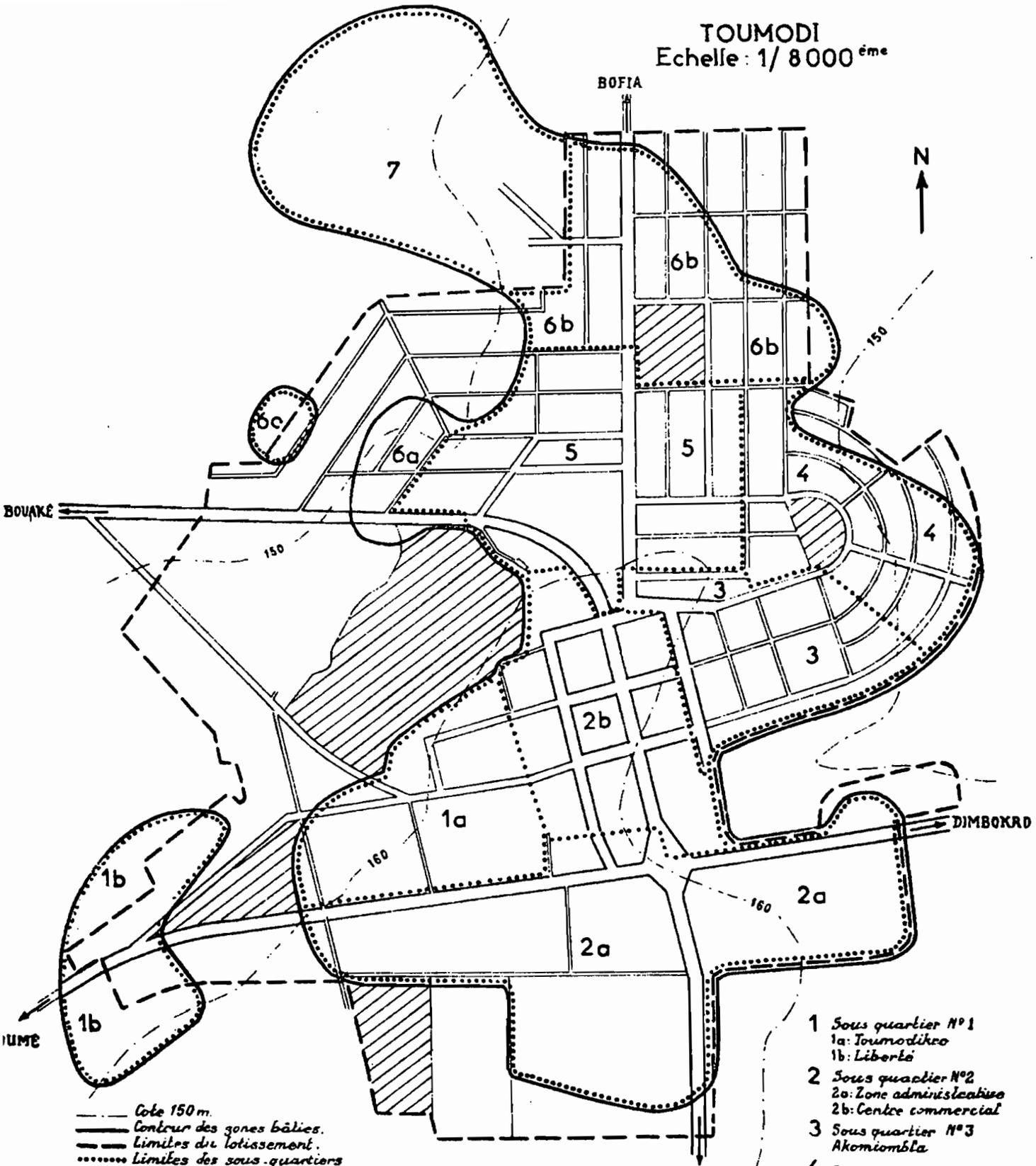
- Longtemps en marge du reste de la ville, le quartier MOSSI garde une forte originalité. Son plan radiaconcentrique contraste avec la régularité carrée du reste du lotissement. Les concessions sont plus petites qu'ailleurs. Les cases en terre, plus basses qu'à TOUMODIKRO, y sont nombreuses et parfois de construction très récente. Elles se serrent, souvent en carré ou en triangle, autour d'une cour ou d'un puit. Des bâtiments modernes les remplacent peu à peu, sans diminuer la densité d'occupation du sol. Autour des cases et sur les lots inoccupés, les hautes herbes et les buttes de manioc se disputent l'espace encore disponible. Les voies d'accès, tracées pour des automobiles, sont surtout fréquentées par les piétons et se réduisent souvent à une sente sinueuse.

- Le quartier Dioula, éventré aujourd'hui, par la route de Lomo Nord, présente dans sa partie centrale une structure fortement concentrée. L'importance des anciennes cours (comparables à celles de Toumodikro) a rendu nécessaire l'attribution de plusieurs lots contigus au même chef de famille : il reste ainsi, à l'intérieur du quartier, quelques belles cours caractéristiques. Les bâtiments en terre, cases carrées et greniers ronds, disparaissent rapidement ; les bâtiments en "dur" qui leur succèdent s'organisent de manière identique, et s'ouvrent vers l'intérieur de la concession dont les limites sont fortement marquées par une palissade ou un mur maçonné. Au Nord et au Nord-Ouest du vieux Dioulakro, et à l'intérieur du périmètre loti, des facteurs divers ont fait naître, plutôt qu'un quartier, une zone très hétérogène. Des bâtiments neufs, beaucoup de constructions en cours, se dispersent au milieu des herbes et des jardins ; quelques cases en terre y subsistent. Le tracé des voies d'accès, pas toujours très perceptible, contribue seul à organiser cette zone encore marginale.

- Enfin, au Nord-Ouest, un autre faubourg s'est créé hors du périmètre loti, sur la pente douce menant au Marigot. C'est un éparpillement de cases en terre, implantées de façon très anarchique entre les champs et les friches. Elles s'organisent parfois en cours ; le plus souvent elles s'ouvrent sur une aire de terre battue limitée par un hangar-cuisine ou "apata". Un éventail de sentiers, certains plus ou moins carrossables, relie et parfois traverse les cours ; il converge vers le Nord de Dioulakro. Avec un certain mépris non exempt de jalousie, les vieux habitants de Toumodi ont baptisé "Libreville" cette création récente et, aux yeux de l'administration, irrégulière.

- Les divisions traditionnelles (exception faite de la distinction entre les deux parties de Dioulakro) correspondent dans l'esprit des gens à des réalités originales. Mais l'évolution récente introduit partout de nombreuses modifications. Si beaucoup de caractères ethniques et démographiques restent localisés, la transformation de l'habitat tend à uniformiser le paysage urbain : Toumodi était avant 1958 une agglomération de gros villages ; elle prend, de plus en plus, l'aspect cosmopolite et anonyme d'un centre urbain.

TOUMODI  
Echelle : 1/ 8 000<sup>ème</sup>



- 1 Sous quartier N°1  
1a: Toumodikro  
1b: Liberté
- 2 Sous quartier N°2  
2a: Zone administrative  
2b: Centre commercial
- 3 Sous quartier N°3  
Akomiombla
- 4 Sous quartier N°4  
Mossikro
- 5 Sous quartier N°5
- 6 Sous quartier N°6 } Dioulakro  
6a - 6b  
6c: Village Arengo
- 7 Sous quartier N°7: Libreville

- - - - - Côte 150 m.  
 ———— Contour des zones bâties.  
 - - - - - Limites du lotissement.  
 ..... Limites des sous quartiers  
 ———— Voie bitumée.  
 ———— Voie importante, non bitumée  
 - - - - - Aulce voie

 Zone "non édificandi"

## I - LA POPULATION.

### A. Données quantitatives.

#### 1) Les recensements.

Les recensements administratifs périodiques de la population sont consignés dans les archives de Toumodi. Mais leur exactitude reste relative, pour des multiples raisons, techniques, fiscales, politiques... D'autre part, le plus récent des "cahiers" concernant la ville datait de 1959. Nous avons donc été conduits à faire, pendant une semaine (en mars 1964), le recensement exhaustif de la population dormant à l'intérieur du périmètre bâti de Toumodi. Cette opération nous a donné le chiffre brut de 5 557 personnes. Par comparaison avec des études parallèles, nous avons déduit comme chiffres dans la population en "visite", la moitié de celui des personnes arrivées depuis six mois et nous avons ajouté au résultat le nombre des absents réputés "temporaires" ; nous arrivons ainsi à un total plus vraisemblable de 5 338 individus. Cependant, les conditions du dépouillement nous obligeront souvent à prendre le premier des chiffres comme base de ce travail.

#### 2) Répartition ethnique par quartier.

On a réparti la population en trois ensembles ethniques, à l'intérieur desquels le groupe dominant a été traité à part. Le groupe "Eburnéo-béninien" englobe tous les peuples originaires de la forêt ou des savanes pré-forestières : groupe Krou (Bété, Dida, Webe), peuples forestiers à l'Est du Barbara (Abé, Attié, ethnies lagunaires), groupe Akan (Agni, Baoulé). On y a rattaché quelques individus appartenant aux ethnies paléo-soudaniennes (Dan, Gourou, Gagou), et ceux appartenant aux populations forestières ou côtières étrangères (Ibo, Anango).

Le groupe "Soudano-Schélien" comprend essentiellement : les populations Mandé (Bambara, Malinké, Soussou, Sarakolé) : l'étiquette "Dioula" correspond en gros à cet ensemble. Pour l'essentiel ils sont originaires du Mali et du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire. On y a rattaché les Sénégalais (Ouolof, Serère) et des groupes peu importants de Peulh, Djerna, Songhai, Haoussa, Maures.

Le groupe "Voltaïque" comprend d'une part les Mossi et les peuples apparentés (Gourma) et d'autre par les éléments paléo-voltaïques (Sénoufo, Bobo, Koulango, Gourcunsi).

Il conviendrait donc pour obtenir la répartition par grands ensembles de totaliser deux à deux les colonnes du tableau suivant :

Répartition ethnique de la population (y compris les absents temporaires et les visiteurs).							
	Eburnéo-béninien		Soudano-Schéliens		Voltaïques		TOTAL
	Baoulé	Autres	Dioula	Autres	Mossi	Autres	
Toumodikro-Morikro	866	45	27	1	-	80	1 019
Centre ville	330	228	59	8	36	42	703
Akromiombla	630	78	7	43	-	27	785
Mossikro	188	42	25	64	416	53	738
Dioulakro ancien	196	24	701	36	37	155	1 149
Dioulakro récent	231	89	353	126	13	66	878
Libreville	46	2	243	16	14	89	410
<b>TOTAL</b>	<b>2 487</b>	<b>508</b>	<b>1415</b>	<b>294</b>	<b>516</b>	<b>512</b>	<b>5 732</b>

Ce tableau fait ressortir l'homogénéité ethnique des quartiers anciens : Toumodikro reste Baoulé à 86 %, les Dioula et les Mossi restent largement majoritaires dans leur aire classique d'habitat. Plus, les 4/5 des Mossi sont rencontrés à Mossikro, les 3/4 des Dioula à Dioulakro ; et l'apparente dispersion des Baoulé correspond à des clivages socio-économiques = pour l'essentiel, les cultivateurs habitent Toumodikro-Morikro, les commerçants et les fonctionnaires Akroniombla Centre. Et les enquêtes individuelles font apparaître que cette personnalité des quartiers est fortement ressentie = celui qui "bâtit" une maison moderne pour son usage personnel le fait presque exclusivement dans son propre quartier d'appartenance. Même le quartier Dioula, quoique de recrutement très divers, est perçu comme un monde original, avec des habitudes propres en matière de rythme de vie, de religion, de relations sociales.

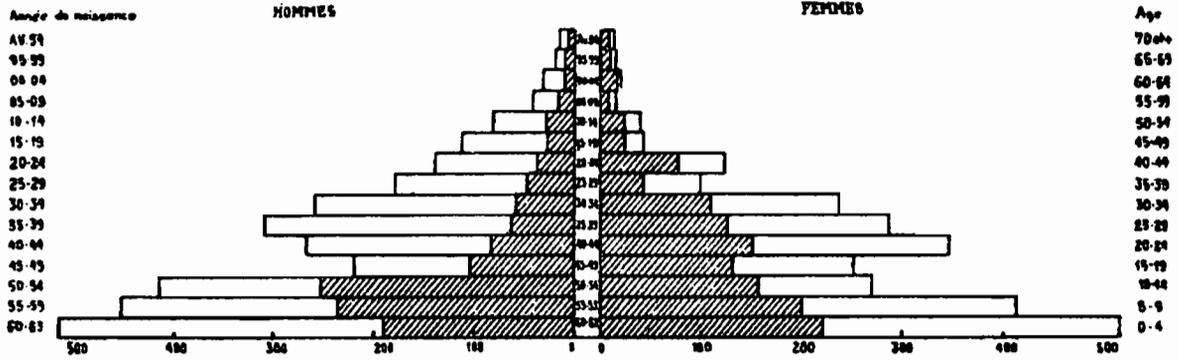
Les densités de population relevées dans la zone centrale de chaque quartier attestent que la perception d'un espace limité est récente : on compte 88 hab./Ha. (1) chez les occupants anciens du terroir (Toumodikro), et 96 dans le vieux quartier Dioula. Ce taux monte à 169 chez les Mossi arrivés plus tardivement et traditionnellement regroupés sur eux-mêmes ; il est de 162 à Akroniombla, zone d'occupation récente, où par ailleurs les revenus élevés des propriétaires permettent l'existence de groupements familiaux particulièrement importants.

### 3) Pyramide des âges.

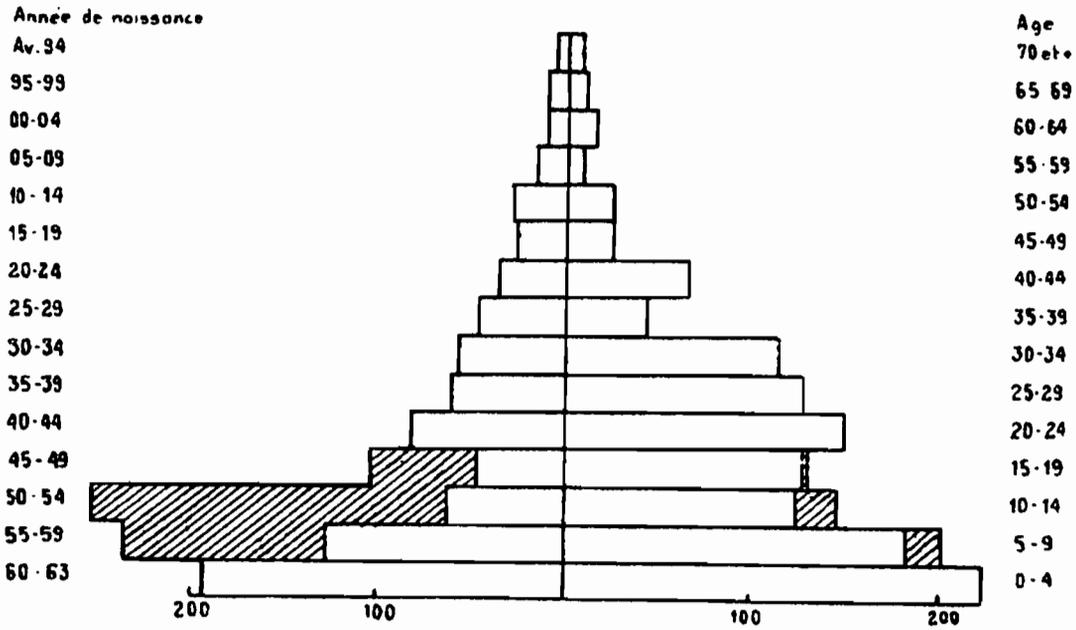
La pyramide des âges d'ensemble apparaît comme remarquablement équilibrée, avec une base large et une répartition régulière des classes d'âges. Mais il s'agit en fait du recouvrement de plusieurs phénomènes que font ressortir l'étude des principaux groupes ethniques.

---

1 - Il s'agit du chiffre de population résidente par rapport à la superficie totalisée des lots habités.

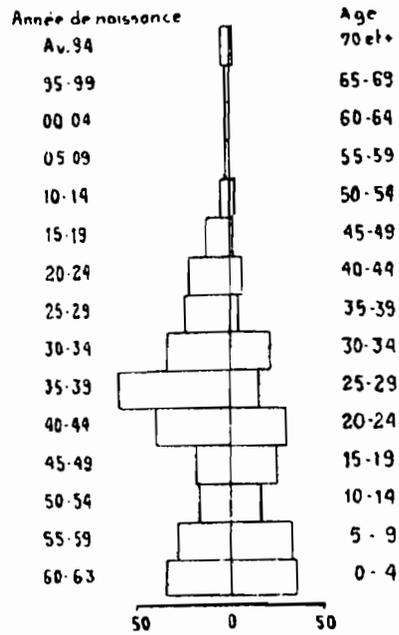


D. 1.2. - total ville (dont Baoulé)

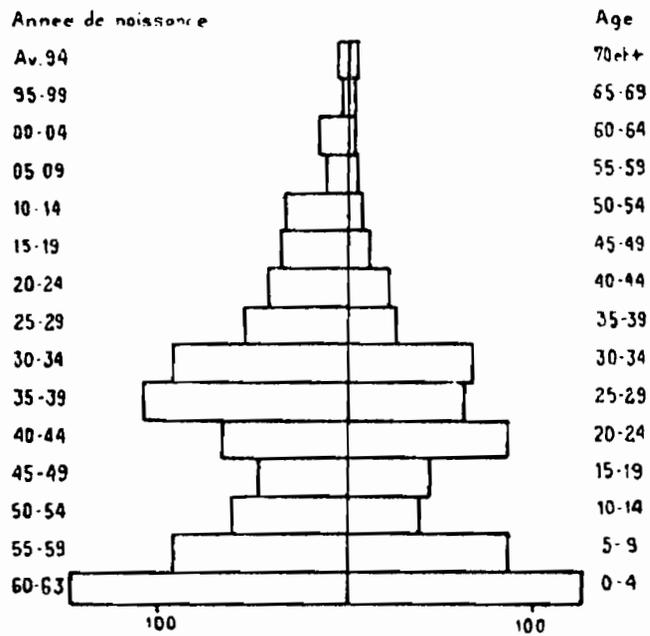


 Elevés en pension

D. 1.4. - Baoulé



D. 1.5. - Mossi



D. 1.6. - Dioula

### Les Baoulé

Le croquis fait apparaître deux caractères originaux. L'importance de la classe "jeune" (55 % environ) est exagérée par la présence d'écoliers en pension (16 % de la population résidente). Il n'en reste pas moins que la base de la pyramide est très large, ce qui est normal dans ce pays de forte expansion démographique.

La surféminité des classes adultes est le phénomène le plus frappant. L'enquête a été faite en mars, à une époque où quelques planteurs assistent à la récolte sur des plantations lointaines alors que leur famille demeure à Toumodi. L'immigration vers la basse Côte d'Ivoire est active depuis une dizaine d'années : et ce sont surtout les jeunes gens et les hommes qui partent ; certains, fonctionnaires itinérants, laissent même femme et enfants à Toumodi. La polygamie, pratiquée par un homme sur 5 ou 6, et le nombre de femmes vivant seules, avec un ou plusieurs enfants, gonflent les effectifs féminins. Enfin, on a pu avancer l'hypothèse d'une surmortalité masculine, qui devrait normalement se faire surtout sentir parmi les plus de 35 ans (corvées, service militaire, etc...). Au total pourtant, les explications fournies ne sont pas entièrement satisfaisantes : le même travail, réalisé sur la ville d'Abidjan, point d'aboutissement normal de l'émigration, montre une structure démographique analogue.

### Les Mossi.

Dans ce groupe, la population masculine adulte représente plus du tiers du total ; beaucoup de ces hommes sont des manoeuvres, célibataires, récemment arrivés, parfois peu stabilisés. Le déséquilibre serait plus frappant encore s'il n'existait un petit noyau de Mossi et de Sénoufo, installés ici avec femmes et enfants depuis longtemps et dont la structure démographique s'apparente à celle du groupe Baoulé.

Les Dioula.

Chez les Dioula, l'immigration est déjà plus ancienne, mais se poursuit actuellement : la surmasculinité est sensible dans toutes les classes adultes, même les plus âgés. L'importance des effectifs ayant dépassé 60 ans témoigne d'une population partiellement stabilisée, et implantée sans esprit de retour. Le nombre relativement élevé de femmes adultes tient surtout à la polygamie. L'étroitesse des classes jeunes, entre 10 et 20 ans, atteste que bon nombre d'adultes sont toujours célibataires, et que les familles restent peut être la minorité.

4) Accroissement.

Le tableau d'accroissement, établi à partir des cahiers de 1959 (après indexation de ces derniers) donne les résultats suivants :

Augmentation de la population de 1959 à 1964		
	TOTAL	Taux de variation annuelle moyen
Population en 1959	2 695	
Accroissement naturel cumulé	292	+ 2 % (1)
Immigration	2 692	
Emigration (2)	331	
Solde migratoire	2 361	+ 16,7 %
Population résidente en 1964	5 338	+ 18,7 %

(1) Taux moyen pour l'ensemble du pays baculé.

(2) Par déduction.

Le taux ainsi obtenu est considérable ; il nous semble lié à trois facteurs principaux :

- La reconstruction et l'urbanisation en cours ont provoqué un fort appel de main d'oeuvre, venue principalement du Nord ; il s'agit souvent de jeunes immigrants = 30 % des hommes en activité se sont déclarés célibataires, et le taux de masculinité semble plus élevé en 1964 qu'en 1959. Par répercussion, les activités commerciales, de l'épicerie à la location de logements, se sont largement développées.

- Le développement administratif et culturel de la ville a provoqué un renforcement de l'effectif des fonctionnaires - groupe économiquement très dynamique - et un afflux d'écopliers en pension.

- Le prestige, le confort, les avantages divers de la résidence urbaine attirent de plus en plus des planteurs aisés des environs qui, par étape ou par fraction familiale, viennent résider en ville.

## B. Données qualitatives.

### 1) Population à charge.

Les résultats bruts du recensement donnent un chiffre moyen de 3,42 personnes par famille. Mais ce chiffre est peu significatif, à cause du nombre des isolés ; nous ferons donc l'étude de la composition des familles après abstraction de ces derniers.

Pour l'ensemble de la ville, la famille moyenne comporte donc 4,89 personnes dont 4,18 constituent, au sens européen du terme, une vraie "famille". Ce chiffre, basé sur des critères budgétaires, n'est pas toujours identique à celui du groupe vivant, dans un même ensemble de bâtiments, sous une autorité commune, la véritable "famille" africaine.

Composition des familles de deux personnes et plus (sondage).					
	Nombre de familles de l'échantillon (1)	Petite famille (2)	Parents amis	Elèves (3)	TOTAL
Toumodikro	93	4,45	0,85	0,78	6,08
Mossikro	130	4,60	0,06	0,20	4,86
Dioulakro Centre	337	4,05	0,47	0,25	4,77
Libreville	80	3,73	0,30	0,03	4,08
	991	4,18	0,42	0,29	4,89

- (1) On entend ici par famille le groupe composé, autour d'un adulte en activité, de toutes les personnes entièrement ou partiellement à sa charge depuis plus de trois mois.
- (2) On entend par "petite famille" le groupe constitué par le mari, sa ou ses femmes et leurs enfants, c'est à dire la "famille conjugale" de certains auteurs.
- (3) Il s'agit des élèves en pension dont les parents propres ne résident pas en ville, et qui sont confiés à des collatéraux ou à des amis.

Chez les Baoulé, le groupe budgétaire complet, comme la famille "conjugale", sont plus importants qu'ailleurs : signe d'une population implantée depuis longtemps, et jouant le rôle de correspondant, surtout scolaire, pour les parents et amis installés hors de la ville.

Chez les Dioula, les écoliers en pension sont moins nombreux - l'implantation de ce groupe dans la zone rurale voisine est plus faible ; mais des gens de passage vivent aux crochets de la plupart des familles. La cellule conjugale par centre est plus réduite ; la polygamie ici est moins répandue ; elle est d'autre part progressive, et correspond à une minorité et à une réussite économique que des membres de ce quartier semblent avoir atteintes. Par ailleurs, la jeunesse de beaucoup de ménages et peut être une fécondité plus faible, abaissent le nombre moyen d'enfants : 1,98 par femme mariée à Dioulakro, contre 2,82 à Toumodikro.

Le quartier Mossi, enfin, présente le paradoxe d'un groupe conjugal important, à cause de la polygamie, et de "charges de famille" très faibles en dehors de celui-ci : peu d'écoliers, peu de chômeurs pour grever les budgets familiaux ; les bouches inutiles sont souvent restées au pays.

2) Structure socio-professionnelle.

a) Par statut et par secteur.

Répartition de la population active par statut et par secteur en 1964					
	Indépendants	Salariés et manoeuvres	Non classés	TOTAL	% de l'ensemble
Agriculture	283	85	-	368	25,9 %
Artisanat et Bâtiment	211	96	-	307	21,6 %
Commerce et Transport	333	185	-	518	36,4 %
Administration services non commerciaux	-	178	-	178	12,5 %
Non classés	-	-	52	52	3,6 %
TOTAL % de l'ensemble	827 58,2 %	544 38,2 %	52 3,6 %	1 423	100 %

Le secteur tertiaire apparaît très développé ; mais le personnel administratif n'en constitue qu'une petite partie : l'essentiel est composé de commerçants, transporteurs, chauffeurs, et de leurs aides. Cette importance ne correspond pas exactement au poids économique de la branche considérée : la faible valeur ajoutée par ce secteur recouvre probablement beaucoup de demi-chômage.

Le secteur agricole occupe encore le quart de la population active ; en fait, compte tenu du travail des femmes et parfois des enfants, la part des activités agricoles est plus importante encore ; comme les charges familiales sont plus lourdes là qu'ailleurs, on peut estimer à au moins 30 % la part de la population totale vivant de l'agriculture.

Les activités "secondaires", artisanat et bâtiment, sont étonnamment développées, en raison de la conjonction de deux phénomènes : la reconstruction de la ville gonfle les effectifs des corps de métier touchant au bâtiment ; la tradition artisanale, ancienne et vivace, se maintient et surtout se transforme en un "artisanat de services" de plus en plus important.

Le tableau ci-dessus fait ressortir la prépondérance des travailleurs indépendants. Les agriculteurs emploient peu de manoeuvres, et seulement en période de pointe, pour les défrichements ou la cueillette du café. Les artisans travaillent souvent seuls, ou en association ; et, dans cette branche, les apprentis se distinguent mal des professionnels. Surtout, un très grand nombre de commerçants tiennent jalousement à une indépendance juridique qui ne correspond pas toujours à une réalité économique.

Les employeurs les plus importants sont l'Administration, les maisons de commerce de grande envergure et les entreprises de Travaux Publics qui se succèdent en ville depuis deux ans. La main d'oeuvre qualifiée est rarement sans travail ; les manoeuvres réellement en chômage sont peu nombreux, et cependant les demandes

d'emploi affluent, car l'Administration et les grandes entreprises, par la relative stabilité d'emploi qu'elles procurent, attirent beaucoup plus le secteur agricole.

b) Par ethnie et par profession.

Dans le tableau suivant, nous avons fait ressortir les trois catégories professionnelles les plus fortement représentées dans chaque groupe ethnique : les spécialisations qui apparaissent ainsi sont très caractéristiques.

Répartition de la population active par profession et par ethnies							
	Eburnec-Ben.		Soud-Sah.		Voltaïque		TOTAL
	Baoulé	Autres	Dioula	Autres	Mossi	Autres	
Agriculteurs indépendants	<u>107</u>	7	<u>89</u>	12	18	<u>42</u>	275
Artisans apprentis	<u>44</u> 17	29 4	66 7	15 4	<u>35</u> 1	22 1	211 34
Commerçants indépendants	37	<u>37</u>	<u>143</u>	<u>62</u>	17	25	321
employés du commerçant, non manoeuvres	3	4	3	-	-	-	10
Transporteurs indépendants	2	2	5	1	1	1	12
chauffeurs mécaniciens apprentis	29 15	11 1	39 18	4 2	1 1	8 2	92 39
Fonctionnaires	<u>39</u>	<u>51</u>	7	-	-	-	102
Manoeuvres -divers	14	8	<u>73</u>	10	<u>87</u>	<u>53</u>	245
Autres	31	7	11	16	11	6	82
TOTAL	338	161	461	126	172	165	1 423

Les Baoulé apparaissent comme essentiellement cultivateurs, et secondairement fonctionnaires et artisans. Cette distinction correspond souvent à un décalage de générations : la majorité des planteurs ont plus de 35 ans, presque tous les artisans sont des "jeunes", spécialisés souvent dans l'artisanat de services. Les fonctionnaires se recrutent dans toutes les classes d'âge, et Toumodi compte quelques retraités de l'Administration. Très peu de Baoulé occupent des emplois de manoeuvre, du moins dans leur pays d'origine.

Les autres groupes éburnéo-béniniens comprennent un fort contingent de fonctionnaires, de 25 à 35 ans d'ordinaire, nommés ici depuis l'indépendance, et de petits noyaux de commerçants comme les Anango.

Chez les Dioula et assimilés, les activités commerciales sont largement prépondérantes, mais un fort groupe d'agriculteurs est en place depuis plusieurs décennies. Les apports récents et actuels de cet ensemble fournissent surtout des manoeuvres, d'ordinaire peu attirés par les travaux agricoles.

Les Mossi et les autres voltaïques constituent les plus gros contingents de manoeuvres, agricoles ou autres. Cependant, Toumodi compte un petit groupe d'artisans Mossi, teinturiers et tailleurs, et une colonie agricole active composée surtout de Sénoufo.

## II - LES ACTIVITES.

### A. Activités de production.

#### 1 - L'agriculture.

##### - Les "paysans"

Nous avons qualifié de ce nom les agriculteurs indépendants, propriétaires ou au moins usufruitiers stables de leurs

champs et plantations (même si la propriété éminente du sol leur échappe parfois). Sans montrer peut être pour leur bien l'attachement viscéral des paysans européens, ils ont comme ces derniers la connaissance précise de leur terre, la même prudence instinctive et la même sagesse roublarde.

Ils ont aussi, le plus souvent, des charges de famille importantes. Beaucoup ont deux femmes et plus, surtout parmi les plus anciens, et en tout cas de nombreux enfants, des parents, parfois des amis à charge. La plupart de ces gens n'acceptent guère d'aller travailler aux champs ; il faut souvent engager, au moins temporairement, de coûteux manœuvres.

Les paysans forment deux groupes, très indépendants l'un de l'autre. Les Baoulé sont, dans l'ensemble, des "planteurs" : ils ne négligent pas les cultures vivrières, mais s'intéressent d'abord et surtout à leurs plantations de café, si minimes soient-elles parfois. Au contraire, les Dioula et les Mossi, sauf exception, s'intéressent peu au café. Cultivateurs, ils se tournent d'abord vers le riz et le maïs, parfois dans un but spéculatif. L'organisation des travaux, l'utilisation des récoltes obéissent à des règles particulières. Les Dioula ne participent à l'économie caféière que par le biais de la collecte.

#### - Les manœuvres.

La majorité des planteurs, qu'ils résident ou non sur place, ont pris l'habitude, pendant la période de pointe ou pour les travaux les plus durs (débroussement), d'embaucher des manœuvres. Ceux-ci, Mossi en général mais aussi Dioula, sont d'ordinaire des immigrés de fraîche date. Rares sont ceux qui, passé trois ou quatre ans, ne s'installent pas à leur compte ou ne partent pas ailleurs. Travaillant à la demande, ils reçoivent, selon la période, 150 à 200 frs CFA par jour, nourriture non fournie, ou 2 500 à

4 000 Fr CFA par mois avec le gîte et le couvert. Ils viennent sans famille, ou avec une femme et de jeunes enfants ; les Dioula arrivent individuellement, les Mossi souvent par équipes constituées et peu dissociables ; la plupart gardent des rapports étroits avec leur village d'origine, où ils envoient leurs économies et où ils retournent de temps en temps ou en fin de saison.

La répartition des tâches entre les "paysans", leurs femmes et les manoeuvres a une signification technique et économique précise. Aux manoeuvres, les travaux durs ou les opérations urgentes ; il faut faire les buttes juste au début des pluies, et le café - en principe - doit être cueilli au fur et à mesure de sa maturation ; mais, sauf exception, ils ne sont pas concernés par la commercialisation des produits. Les "paysans" se réservent certaines tâches pour des raisons religieuses : plantation et déterrage des ignames pour les Baoulé, semailles du riz chez les Dioula, mais ils contrôlent surtout les produits commercialisables : la vente du café, du cacao, des ignames, du riz relèvent exclusivement d'eux. Les femmes n'ont qu'une culture propre, en dehors des quelques légumes domestiques : c'est celle du manioc, dont la vente, à l'état brut ou transformé, fournit l'essentiel de leur revenu monétaire.

#### B. L'artisanat.

Dans le cadre particulier de Toumodi, nous avons rangé sous la rubrique "artisanat" les branches professionnelles faisant traditionnellement partie du secteur secondaire : activités de transformation, forge, bijouterie, teinture ; entretien (mécanique, couture, blanchisserie, électricité) ; métiers du bâtiment, tels que maçons et menuisiers. Peu de ces professions sont exclusivement urbaines, la plupart existent dans les villages environnants. Mais leur place, absolue et relative, est plus importante qu'en milieu rural proprement dit : on estime que l'artisanat représente ici près de 6 % du "Produit global", et qu'il occupe près de 15 % de

la population active. Enfin, presque tous <sup>les</sup> artisans, c'est là peut être un trait véritablement "urbain", ont abandonné les activités agricoles, et sont complètement engagés dans l'économie commerciale.

Les teinturiers, presque tous Mossi, les forgerons Dioula, les bijoutiers Dioula et Baoulé pratiquant leur métier à Toumodi depuis longtemps. Ils travaillent à domicile, mais entretiennent souvent quelques champs de cultures vivrières. La majorité, vivement concurrencé par les magasins de produits manufacturés d'importation, survivent difficilement ; quelques uns se sont spécialisés dans les articles de luxe (pagnes traditionnels, bijoux) et semblent mieux résister. Tous pratiquent la vente à domicile, la plupart écoulent une partie de leur production par les réseaux de colporteurs Dioula, mais aucun ne tient personnellement échoppe sur le marché.

Les artisans du bâtiment bénéficient de la demande, particulièrement active depuis 1960, et sont d'autant plus à l'aise qu'ils ne fournissent exclusivement que leur compétence et leur énergie. Ils travaillent d'ordinaire au forfait, et le promoteur fournit, outre les plans, les matériaux, le matériel lourd (échafaudages, récipients) et les manoeuvres éventuels. D'autre part, la spécialisation est très poussée ; chaque construction fait appel d'ordinaire à trois maçons (pour les murs, les sols, et les crépis), un menuisier, un charpentier et un couvreur. Enfin, chaque artisan mène de front en général plusieurs chantiers, et parvient ainsi à ne pas trop souffrir des difficultés de financement de ses clients.

Les activités de réparation et le secteur de l'habillement connaissent une progression sensible. Deux garages assurent l'entretien courant du parc automobile dans un rayon de 30 à 40 kms ; mais la clientèle concernée est trop réduite pour justifier l'équipement d'un matériel coûteux ; le chargeur de batterie et le chalumeau à gaz restent l'essentiel de la panoplie. De même, les réparateurs de montres, de récepteurs radio, d'appareils électriques font

surtout confiance à leur ingéniosité. Par contre, les quelques 35 machines à coudre bourdonnent d'activité ; <sup>les</sup> artisans tailleurs, sont en général locataires de leur appareil et travaillent, sur commande le tissu fourni par le client ; quelques marchands de cotonnades font travailler à façon sur leurs propres machines et vendent sur le marché leur production ; l'ensemble de la profession paraît prospère, car le nouveau "citadin" est en général très pressé de moderniser sa garde robes, et l'ancien de la renouveler.

### III - ACTIVITES DE SERVICE.

#### A. L'administration.

D'abord chef lieu du "Baoulé Sud" (1899-1912), puis subdivision des cercles de Dimbokro ou de Bouaké (1912-1960), Toumоди est actuellement Sous Préfecture du département du Centre. Des liens personnels puissants unissent aux plus hautes instances du pays de nombreux responsables locaux ; Toumоди est de ce fait dans une situation particulière, plus qu'une Sous-Préfecture banale, mais moins cependant qu'un "domaine réservé".

La ville est ainsi devenue un centre administratif complexe, avec perception et inspection des contributions, tribunal, sous secteurs agricole et vétérinaire, antenne phytosanitaire, bureau de poste et de relais téléphonique, subdivision annexe des Travaux Publics, écoles primaires et cours complémentaire, hôpital... Toute ces "délégations" prennent à Abidjan leurs consignes, et sont directement responsables de leur activités ; mais elles travaillent en étroite collaboration avec le représentant du gouvernement.

L'administration, en tant que service public, joue un rôle essentiel dans le développement de la ville, elle fournit les cadres supérieurs de la vie sociale, contrôle le développement de la cité, anime les activités de la région. La constitution de l'Etat

civil, la précision lentement croissante des divers fichiers, resserment son étreinte sur les individus. Le fisc, sous toutes ses formes, contribue à concrétiser l'appartenance à une communauté civile, et surtout stimule la recherche des profits monétaires ; les impôts sur le revenu sont minimes, mais les taxes diverses, largement réparties, rapportent à l'Etat plus de 4 millions par an (encore les principaux magasins sont-ils taxés à Abidjan...).

L'administration, responsable de l'application du lotissement, a ainsi orienté, pour plusieurs années, les efforts d'investissement privé ; mais elle intervient aussi directement dans l'économie locale : pour les sommes versées par elle en investissement, en frais de fonctionnement et en salaires représentant près de 2/5ème du montant du bilan économique en 1963.

L'origine, ethnique et géographique, des fonctionnaires est, volontairement, très mêlée. Leur âge moyen est bas : la plupart ont entre 20 et 35 ans, un peu plus sont du type européen : pas d'ascendants ni de collatéraux sur place, tout au plus quelques écoliers pensionnaires. Mais ces familles sont nombreuses : une seule femme d'ordinaire, et des kyrielles d'enfants, à qui la qualité de l'alimentation et une assez bonne hygiène permettent d'échapper à l'habituelle mortalité infantile.

Les salaires des fonctionnaires et leur style de consommation les mettent un peu à l'écart des autres groupes professionnels. Leurs revenus ne sont point très hauts, mais réguliers et stables : fait unique, ils peuvent assez facilement organiser un budget familial. Leurs besoins alimentaires sont, à peu près, les mêmes que ceux de leurs concitoyens ; quoiqu'il leur faille tout acheter, les dépenses pour la nourriture ne dépassent guère 15 % de leur salaire. Logés le plus souvent par l'Etat, ils sont moins directement préoccupés par les problèmes de construction, au moins dans le cadre de la ville. Ils ne pratiquent guère les investissements fonciers, plantations par exemple. Le plus clair de leurs économies permet

d'assouvir des besoins nouveaux : vêtements et chaussures à l'euro-péenne, poste de radio, cyclomoteur ou automobile d'occasion, électrophone, livres et revues.

Leur indépendance vis à vis des structures sociales et des habitudes traditionnelles, leurs conditions spéciales de travail et de logement les mettent à part ; leur style de consommation, leur niveau culturel, l'attention dont on les entoure, leur donnent un sentiment souvent assez marqué de supériorité.

### B. Le commerce.

L'activité commerciale de Toumodi constitue, sa fonction attractive, la part la plus importante de son rôle régional. Nous y avons distingué deux catégories: le commerce "fixe" et le marché. La distinction entre les deux n'est pas évidente ; elle ne réside pas dans l'importance des étalages, ou la vitesse de rotation des marchandises : les "tabliers" sont à cet égard très proches des étals du marché. Le critère retenu finalement sera double. Nous appellerons fixes toutes les formes de commerce justifiant d'une installation (y compris les tabliers) et d'une durée supérieure à la demie journée.

#### 1 - Le commerce fixe.

La classification retenue ci-dessus est surtout juridique. Nous parlerons d'abord du commerce "intégré et européens" : succursales des grandes chaînes commerciales, magasins européens indépendants ; nous dirons aussi un mot du "commerce syrien" ; et nous diviserons le commerce "africain" en commerce général (bazar, épicerie) et commerce spécial (boucherie, boulangerie, restauration).

Chiffres d'affaires du commerce fixe par catégories.				
	Commerce intégré	Syriens	Africains	TOTAL
Bazars	190 600 000	27 000 000	16 367 000	234 167 000
Tabliers			200 000	
Essence	85 000 000			85 000 000
Boucherie			24 745 000	24 745 000
Boulangerie			4 068 000	4 068 000
Pharmacie	3 500 000		2 000 000	5 500 000
Restauration	5 500 000		9 480 000	12 980 000
	282 600 000	27 000 000	56 860 000	366 460 000

a) Les "bazars intégrés", au nombre de 5, assurent environ le 4/5 du chiffres d'affaires d'ensembles. Les conserves alimentaires et boissons manufacturées n'y ont qu'une part secondaire ; l'essentiel est constitué par les biens d'équipement courant : vêtement prêt à porter, literie, quincaillerie domestique et professionnelle, cycles, récepteurs radio, ciment, tôles ondulés. Ce type de commerce nécessite des immobilisations importantes : les stocks représentent entre 1 et 6 millions de francs, et les frais généraux (bâtiment, personnel) sont élevés ; mais les prix pratiqués restent dans l'ensemble bas, et grâce à une limitation de l'offre aux produits courants et surtout à la vitesse de renouvellement des marchandises : le plus important de ces magasins doit faire un chiffre d'affaire annuel proche de 80 millions, ce qui correspond à 13 rotations complètes du stock. Les bénéfices varient selon les catégories des marchandises entre 8 et 27 %, respectivement pour le ciment et les boissons - en fonction de la concurrence éventuelle d'autres systèmes ou d'autres points d'approvisionnement.

b) Avec les syro-libanais il s'agit d'un secteur commercial intermédiaire entre les établissements intégrés européens et les boutiques africaines. Le caractère sommaire de la présentation des articles, la rareté de l'étiquetage, et surtout la sobriété des propriétaires eux-mêmes ramènent les frais généraux à un niveau très bas, proche de celui des marchands africains. Mais la dimension des magasins, l'importance du stock, l'approvisionnement à grande distance, le mélange de commerce fixe proprement dit avec le colportage et la traite, secondairement l'appartenance ethnique et certaines habitudes de vie des propriétaires, donnent à ces magasins un prestige et une influence comparables à ceux des établissements intégrés. Ce sont des bazars où prédominent les produits textiles, les conserves et la droguerie. Les stocks semblent se renouveler plus lentement que dans les magasins intégrés, et la variété des produits est rarement plus grande ; cependant, le volume d'argent réellement manipulé est considérable. L'un des syriens est en même temps traitant. Surtout, le crédit est une activité essentielle : ce sont des avances de marchandises aux commerçants, des prêts sur récolte aux planteurs, des facilités de tous genres, tous postes bien difficiles à évaluer en l'absence de comptabilité officielle.

c) Le commerce général africain consiste pour l'essentiel en boutiques de tôle ou de ciment installées pour la plupart à proximité immédiate du marché. Les occupants en sont presque tous des Dioula ou des Sénégalais, souvent étrangers à la Côte d'Ivoire. Célibataires ou mariés depuis peu de temps, ils sont d'ordinaire une famille peu nombreuse. Ils font de leur commerce leur occupation essentielle, souvent leur seule source de revenus. Nombreux sont ceux qui vivent nuit et jour dans leur boutique. Ces petits commerçants sont d'ordinaire peu spécialisés, mais en général quelques catégories de produits occupent une place prépondérante ; tantôt c'est l'épicerie, tantôt la quincaillerie, ou les vêtements ou les chaussures. Surtout, les tenanciers sont prêts à acheter des articles sans rapport avec leurs fournitures habituelles, s'ils espèrent en

titer profit ou simplement s'ils sont séduits par leur nouveauté. La valeur du stock varie entre 50 000 et 250 000 francs ; elle est d'ailleurs incertaine dans la mesure où le patron est prêt à "solder" à perte un article jugé invendable.

Les conditions d'approvisionnement sont rendues difficiles par la confusion pratiquée par les "Grands magasins" entre le demi-gros et le détail, cette confusion est d'ailleurs justifiée par le faible volume unitaire des achats pour revente. Les ristournes consenties sur les prix de vente au détail sont très faibles, 4 % sur le lait concentré, 6 % sur le savon ; les vendeurs de vêtements et de quincaillerie s'approvisionnent volontiers à Dimbokro ou Abidjan, où les conditions sont un peu meilleures, à l'occasion de quelque voyage.

La marge bénéficiaire possible est donc faible en principe, dans la mesure où la concurrence des grandes maisons joue normalement. Elle est en fait plus élevée, car la clientèle n'est pas exactement la même des deux côtés. Les petites boutiques ont souvent "leurs" clients, attachés de façon très souple par un jeu de liens familiaux, ethniques ou simplement personnels ; d'autre part, elles fonctionnent plus tard dans la soirée, et s'installent plus près des consommateurs que les grands magasins (tant sur le marché que dans les quartiers). Ces facteurs permettent aux petits commerçants des prix dans l'ensemble plus élevés ; mais la concurrence reste sévère, surtout sur les produits courants d'épicerie ou de droguerie.

d) Le commerce africain obéit à des règles différentes. Le boulanger, les bouchers, et jusqu'à un certain point les restaurateurs bénéficient d'une situation particulière : la demande, directement liée à l'alimentation est stable, et les prévisions d'approvisionnement peuvent être assez précises. D'autre part, les investissements sont importants ; 40 000 à 100 000 francs le boeuf sur

pied, plus d'1/2 million pour un four à mazout. La comptabilité reste très sommaire, et beaucoup de ces commerçants connaissant mal leur propre situation : le plus important des bouchers, avec un chiffre d'affaires de plus de 12 millions, perd 400 000 à 600 000 francs par an ; tel restaurant arrive à faire, en période de traite, un bénéfice mensuel de l'ordre de 20 000 francs, soit 1/6 de son chiffre d'affaire réel.

## 2 Le marché.

Le marché quotidien est d'abord le complément indispensable de l'économie familiale : il permet aux femmes de dégager l'argent nécessaire à l'achat du sel, de l'huile, du poisson, du savon, du pétrole qui constitue le fond d'épicerie indispensable. Beaucoup de ménagères de la ville viennent au marché pour gagner les 50 francs ou 100 francs nécessaires à un achat précis : elles apportent la quantité de marchandise correspondante, parfois même cessent la vente une fois cette somme réunie ; inversement en fin de marché, elles liquident à pris réduit leur marchandise pour achever la constitution du pécule. Les vendeuses venues des villages voisins ne semblent pas raisonner de façon différente ; mais, faisant le voyage moins souvent, elles apportent davantage de marchandises, soit sur la tête, soit grâce aux camionnettes qui desservent régulièrement les villages.

Valeur et poids moyen par vendeuse des vivres frais présentés et vendus sur le marché (1962-1963) (en kgs et en Fr CFA)						
	Igname précoce	Igname tardive	Manioc	Maïs	Riz	
Offert	27,8	29,3	32,4	28,5	24,5	
Vendu	Poids	23,5	27	27,9	24,8	20
	Valeur	340	305	100	240	330

Une certaine spécialisation existe parmi les vendeuses. Les femmes Baoulé de la ville offrent surtout des plats préparés (attiéké, foutou) ; les non-Baoulé et surtout les femmes des villages approvisionnent le marché en produits bruts et en bois de chauffe. Surtout, chaque étalage ne comporte qu'un tout petit nombre de produits différents - bien souvent il s'agit uniquement d'ignames, ou de bananes, ou de petits légumes.

Enfin, les unes et les autres transforment sur place, dans un autre étalage ou dans les magasins du pourtour le plus clair de leurs gains. Et le marché, pratiquement réservé aux femmes, reste pour elles (surtout pour les vendeuses) le grand moment de rencontre et le point privilégié d'information.

### III - LA VILLE.

#### A. L'habitat et les équipements domestiques.

Les opérations de lotissement et de reconstruction ont bouleversé le paysage habité. Mais les constructions "traditionnelles" existent encore nombreuses et parfois se développent, tandis que les édifices modernes s'inspirent fortement des modèles précédents.

##### - Les cases traditionnelles.

Nous avons affecté du qualificatif "traditionnel" tous les bâtiments dont la construction ne fait pas appel à l'emploi du ciment, sinon pour des opérations superficielles et partielles de crépissage ou de dallage. L'immense majorité des cases sélectionnées selon ce critère présente en effet les mêmes caractères : murs de terre, toit de paille, ouvertures étroites, dimensions à peu près constantes et adaptées à ces matériaux.

La case Baoulé classique se compose d'une travée centrale qui commande, de chaque côté, une ou deux chambres à peu près complètement fermées. Les murs sont de terre armée de bambous et crépie ; le toit de paille à quatre pans les enveloppe largement ; une seule porte dessert l'ensemble ; les fenêtres, carrées, à hauteur de tête, ne dépassent guère 40 cm de côté et restent presque toujours closes. Les exigences du procédé de couverture limitent la largeur de l'édifice : elle dépasse rarement 3 mètres, exceptionnellement 4 ou 5. La longueur, en théorie limitée, reste de l'ordre de 10 à 12 mètres. En usage dans tous les villages des environs, ce type d'habitation disparaît rapidement de l'intérieur de la ville ; mais il a influencé le plan des constructions modernes.

Les Mossi, les Dioula, et beaucoup de Baoulé pratiquent aussi un plan plus simple. Ils construisent des "cases-stalles", faites de pièces accolées desservies chacune par une porte. Le toit à deux pentes se termine sur des pignons aveugles. Souvent, les 3 m ou 3,50 m de profondeur se divisent en deux parties inégales, pompeusement appelées "véranda" et "chambre", et reliées par une porte cadenassable. Ces deux types de plans, faciles et rapides à réaliser, sont de plus susceptibles de prolongements illimités. Eux seuls pratiquement sont encore en usage actuellement, à la limite et à l'extérieur du périmètre loti.

Dans tous ces bâtiments, les pièces sont d'ordinaire minuscules (sauf la travée centrale de la maison Baoulé). La surface intérieure se tient entre 5 et 7 m<sup>2</sup>, et dépasse rarement 10 m<sup>2</sup>. Les ouvertures sont petites et les "fenêtres" sont souvent condamnées : par crainte des voleurs, dit-on. Le toit de paille assure de toute façon une aération lente mais efficace, et le mur de terre constitue un excellent isolant thermique. La hauteur disponible, si elle atteint 3 et 4 mètres à l'aplomb du faite, ne dépasse guère 1,80 mètre au niveau des murs ; et le rebord du toit descend, à l'extérieur, parfois jusqu'à un mètre à peine.

- Les constructions "modernes".

La maison "en dur" est un signe de promotion économique ; mais c'est aussi le résultat de la pression administrative ; pour ces raisons, l'édification d'un "bâtiment" est devenue la hantise des habitants de Toumodi et des spéculateurs des environs. Sous sa forme classique, c'est une construction rectangulaire, de 60 à 150 m<sup>2</sup>, montée en parpaings de ciment crépis, couverte de tôle ondulée ou de plaques d'éverite.

Les possibilités offertes par les matériaux employés pourraient permettre un foisonnement de plans : cependant la plupart se ramènent à deux types, que peuvent modifier des variations de détails ; l'architecture traditionnelle semble avoir gardé là une très forte influence.

Le premier est plus récent ; mais c'est actuellement le plus répandu. Au départ, il copie la maison Baoulé classique ; il profite simplement des possibilités techniques d'élargissement pour ménager toujours des chambres de chaque côté de la "véranda" centrale. La grande innovation réside dans la terrasse couverte ; parfois placée en avant du bâtiment, elle est le plus souvent prise sur la travée centrale ; profonde de 1,50 à 2,30 mètres, elle permet de desservir directement une ou deux des pièces latérales ; ce système est très commode pour les chambres destinées aux visiteurs ou aux locataires. Surtout, la terrasse tend à remplacer l'auvent ou l'arbre, sous lequel on s'assied pendant la journée dans les vieilles concessions ; elle devient ainsi le "coin séjour" des constructions modernes.

Cependant, les Mossi et quelques Dioula restent fidèles à un plan plus ancien et plus simple, directement issu de la "maison stalle" traditionnelle. La division en deux pièces inégales est de règle ; la profondeur de l'ensemble atteint et dépasse 5 mètres. La terrasse couverte, large d'un mètre à 1,50 mètres au plus, court d'un bout à l'autre de la façade, parfois coupée par le

prolongement des cloisons intermédiaires.

Les dimensions intérieures des pièces sont peu différentes de celles des cases traditionnelles : 7 à 12 m<sup>2</sup> dans les maisons stalles, un peu plus (15 à 20 m<sup>2</sup>) dans les pièces d'angle des maisons de type Baoulé. Seule, la pièce occupant la travée centrale prend des dimensions importantes, 20 à 30 m<sup>2</sup> ou plus : c'est la pièce des fonctions nouvelles : réception "à l'européenne" de ses amis, lecture et écritures, audition de la radio ou tourne disque - et secondairement salle à manger ou chambre d'appoint.

- La reconstruction.

La transformation du patrimoine immobilier depuis 1960 est rapide.

Nombre de bâtiments achevés, par type et par an, de 1959 à 1964		
Situation en 1959	Traditionnels	Moderne
	?	66
Achevés en 1960	56	35
Achevés en 1961	50	42
Achevés en 1962	67	24
Achevés en 1963	108	88
Situation en 1964	499	255

Le nombre de cases traditionnelles achevées chaque année dépasse celui des maisons modernes : ce qui semble contredire la tendance générale et la législation actuelle. Mais celles-ci sont souvent beaucoup plus grandes que celles là : 70 m<sup>2</sup> en moyenne contre 28 m<sup>2</sup> ; d'autre part, la poussée démographique brutale de la ville,

et le rejet "extra muros" de ceux qui ne peuvent ou ne veulent bâtir de maison définitive expliquent cette prolifération de cases en terre.

Le nombre de bâtiments modernes achevés en 1962 est ~~enormément~~ ~~malement~~ bas : la traite du café en 1961-1962 a été mauvaise ; or l'investissement immobilier reste étroitement lié aux bénéfices de la "campagne", or une maison de 100 m<sup>2</sup> revient environ au total à 450 000 Fr CFA.

Tous les quartiers urbanisés ont connu un taux à peu près identique de croissance : la répartition des lots dans les distributions successives a nivelé beaucoup des distinctions ethniques et économiques, surtout dans les zones faiblement occupées. Mais les noyaux des vieux quartiers se rebâtissent assez lentement : leurs occupants, installés de longue date, chargés de famille et d'amis, ou restés à l'écart de l'évolution économique, ne dégagent que lentement les capitaux nécessaires ; au contraire, les zones vides périphériques, attribuées à des planteurs étrangers ou à des propriétaires aisés, se couvrent vite de bâtiments neufs.

## B. L'équipement urbain.

### 1 - L'équipement socio-culturel.

Centre scolaire d'importance régionale, Toumodi compte près de 1 400 élèves dans l'enseignement primaire public ou privé, 160 dans le cours complémentaire, une cinquantaine dans les petites écoles coraniques. L'Ecole primaire publique, rebâtie à neuf en 1964, en accueille pour sa part plus de 800 ; l'école de garçons et l'internat de filles de la Mission catholique regroupent plus de 500 enfants. Les uns et les autres habitent presque tous en ville ; mais plus de la moitié y sont en pension chez des parents ou amis ; lors des congés scolaires, ils doivent parcourir 10, 20, 50 kms et plus pour revoir leurs parents. Le cours complémentaire sera doté à la

rentrée prochaine de bâtiments neufs et d'un internat : il comportera l'ensemble des classes du premier cycle du second degré. Les élèves sont sélectionnés par le Ministère en fonction de leur classement sur une liste nationale ; ils proviennent de toutes les circonscriptions de Côte d'Ivoire. Les écoles coraniques enfin, de clientèle exclusivement locale, rassemblent chacune 10 à 20 jeunes élèves qui apprennent à réciter, puis à lire le Coran, en caractères arabes, sur des tablettes de bois ou des rouleaux de peau.

Plus encore que les écoles, car tous les gros villages environnants ont la leur, l'hôpital couvre une zone d'influence importante. C'est le seul centre médical des environs, et le médecin militaire qui l'a tenu jusqu'à cette année a beaucoup fait pour son renom. Ses 40 lits sont presque toujours occupés, d'autant plus que l'on s'efforce d'obliger toutes les futures mères à s'y rendre pour l'accouchement.

## 2 - L'édilité.

Dès l'application du plan de lotissement, l'administration a fait bitumer ou rebitumer les cinq artères routières principales, toutes les rues de la zone commerciale et l'aire même du marché. Peu après, celui-ci a été nanti d'une nouvelle toiture et de box en maçonnerie ; ces deux constructions ont eu une signification psychologique énorme : le gouvernement prouvait sa confiance dans le développement de la ville.

A la même époque, faute de mieux, la distribution d'eau était faite par un camion citerne qui fournissait les réserves individuelles à raison de 50 Fr par fût métallique de 200 litres environ. Le ramassage des ordures était assuré par un autre camion. Et le petit groupe électrogène du "commandant" jetait chaque soir une lumière jaune sur la rue principale.

Depuis 1963, des crédits d'origines variés ont permis la création d'un réseau d'adduction d'eau commandé par un château d'eau et une puissante installation de pompage : la capacité quotidienne est de 400 m<sup>3</sup> en principe. En fait, des facteurs économiques et psychologiques ralentissent l'équipement individuel : et le volume réellement consommé ne dépasse guère, même à l'époque où les puits tarissent, une cinquantaine de mètres cubes.

Enfin, tout récemment, l'E.E.C.I. vient d'inaugurer une vraie centrale électrique, équipée de trois groupes électrogènes de 80 et 120 kw chacun : là, les demandes de branchement ne se sont pas fait attendre ; le faible prix forfaitaire demandé, et surtout le prestige de l'électrification, ont engagé la majorité des propriétaires à "faire tirer" le courant dans leur maison ; c'est le début d'un profond bouleversement dans les habitudes quotidiennes.

### C. L'économie urbaine.

#### 1 - Caractères particuliers.

##### a) La traite.

La "Traite" du café et du cacao impose à l'ensemble des activités un rythme saisonniers très marqué. Les irrégularités de la production, dues aux conditions naturelles, et les variations des cours des produits introduisent des alternances de bonnes et de mauvaises années. Mais la Traite reste une source très importante de revenus monétaires. Elle est historiquement responsable de l'entrée au moins partielle des paysans des environs dans les circuits de l'économie commerciale. Elle soutient et justifie encore les efforts d'organisation et d'équipement.

b) Monétarisation des échanges.

A la différence d'avec les villages, la quasi totalité des marchandises sont échangées contre du numéraire. Même au marché, même chez les artisans, les échanges en "troc" et les prestations en nature ont pratiquement disparu.

c) Evolution des unités monétaires - Concurrence.

L'offre de produits manufacturés de valeur intrinsèque élevée, l'habitude de cotoyer ou de manier de grosses sommes d'argent, l'existence de forts salaires, provoquent une sorte d'inflation psychologique : celle-ci est surtout sensible dans l'artisanat de service, dont les prix sont très élevés par rapport au coût des denrées de première nécessité. Dans le domaine des ventes de marchandises, cette tendance est combattue, à la fois, par la stabilité de fait de certains prix de référence et par les effets de la concurrence : le nombre et la proximité des vendeurs, et le décalage entre l'offre et la demande, imposent de serrer les marges bénéficiaires. Le coût assez bas des transports, le développement des voyages, les facilités d'information élargissent cette concurrence à l'échelle régionale ou nationale. Mais la création de petites "clientèles", le réemploi familial des invendus, les liens usuraires entre fournisseurs et commerçants, le réseau des rapports personnels et familiaux limitent parfois fortement la fluidité du marché.

d) - Equipement et investissement.

Une partie des revenus monétaires sont dépensés en produits alimentaires consommables, que l'on cherche à obtenir aux meilleurs prix. Mais les dépenses d'équipement, outillage, et même vêtement, sont faites sans parcimonie, avec un souci constant de recherche de la qualité, et l'on s'efforcera ensuite de faire "durer" longtemps l'article si soigneusement choisi.

D'autre part, l'usage des sommes épargnées se transforme profondément. La thésaurisation, sous forme de plaques d'or ou de liasses de billets, recule de plus en plus devant les utilisations plus spéculatives, essentiellement l'investissement immobilier. Celui-ci d'ailleurs est un capital de réserve, à l'abri des incertitudes climatiques et des variations de cours ; mais c'est aussi, le placement le plus avantageux actuellement, avec un délai d'amortissement qui peut descendre jusqu'à deux ans. Il est significatif de remarquer la quasi inexistence des investissements spéculatifs dans les activités agricoles.

## 2 - Essai de bilan d'ensemble.

### a) Hypothèse sur le bilan économique de Toumodi.

Le tableau ci-dessous est un essai de comptabilité globale de l'ensemble de la ville. Etabli en partie sur des extrapolations, il est à considérer comme une simple hypothèse. Les éléments non monétaires ont été évalués à leur valeur vénale.

(tableau page 246)

### b) Etude des principaux postes du bilan.

#### - La production agricole.

L'administration a annoncé la commercialisation des tonnages suivants pour les récoltes 1963-1964 dans la subdivision de Toumodi (en tonnes)

4 380 tonnes de café	1 060 tonnes d'ignames
4 560 tonnes de cacao	214 tonnes de manioc
	142 tonnes de maïs

HYPOTHESE SUR LE BILAN ECONOMIQUE DE TOUMODI EN 1963

I - <u>Production et entrées.</u>	(en millions de Fr CFA)
Production agricole commercialisée	15,5
Chiffre d'affaire de l'artisan	14,9
Valeur ajoutée par le commerce	41,1
Salaires distribués par l'Administration	28,2
Autres salaires d'origine extérieure	2,4
Investissement d'Etat	19,3
Investissements privés d'origine extérieure	5,-
<b>T O T A L</b>	<b>126,4</b>
II - Auto consommation	10,2
III - <u>Consommation privée et publique.</u>	
Alimentation - boissons	24,4
Autres dépenses de consommation privée	26,3
Dépenses locales des administrations	1,7
Demande intermédiaire des entreprises	13,-
<b>T O T A L</b>	<b>65,4</b>
IV - <u>Investissements et transferts.</u>	
Bâtiment	17,1
Transfert du commerce intégré	37,2
Autres transferts privés	2,5
Impôts	4,2
<b>T O T A L</b>	<b>61,-</b>

Ces chiffres s'appliquent à l'ensemble de la sous-Préfecture et ne concernent que les ventes contrôlées par les services agricoles. Il semble que la production locale de café ne dépasse pas une centaine de tonnes ; la récolte de cacao, sur les plantations dépendant de paysans de Toumodi, est encore plus faible. Pour les produits vivriers, on peut admettre comme ordre de grandeur 5 à 600 tonnes d'ignames et 2 à 300 tonnes de manioc (autoconsommation comprise). Le maïs et le riz restent d'extension limitée ; la récolte des bananes doit fournir plusieurs centaines de tonnes. La consommation directe absorbe probablement plus de la moitié des productions vivrières. Les sommes d'argent issues de la vente du café sont consacrées au paiement des manoeuvres, qui en transfèrent une partie en Haute Volta, puis à la construction du bâtiment et à l'équipement individuel. La faiblesse générale de la production agricole propre de la ville fait ressortir l'importance des activités de services.

#### - Le commerce.

La valeur ajoutée par le commerce est, pour l'essentiel, le fait du secteur "intégré". Celui-ci transfère la totalité de ses bénéfices à Abidjan et n'en reçoit, sous forme de salaires ou de crédits d'équipement, que des sommes peu importantes : 4 à 5 millions au total, sur des virements nets de l'ordre de 34 millions. Mais les "grands magasins" jouent un rôle déterminant pour la fixation des prix et ont ainsi pour l'économie de la ville une importance capitale.

Le commerce africain est souvent grevé de dettes ou d'hypothèques masquées. Les capitaux de départ ont été fournis par des parents, des amis, un syrien : il faut les rembourser, et les bénéfices d'exploitation n'y suffisent pas toujours. Seuls les tenants les plus hardis et les plus heureux peuvent dégager les sommes nécessaires à des investissements importants.

Cependant le commerce fixe manifeste un certain dynamisme : des magasins intégrés font peau neuve, de nouvelles boutiques surtout éclosent : le commerce et le commerçant occupent un sommet dans la hiérarchie sociale, même si les revenus réels ne sont pas toujours à l'échelle des ambitions.

- Les salaires.

Les salaires versés par l'administration et les compagnies commerciales constituent l'essentiel des revenus monétaires individuels. La moitié à peine semble dépensée sur place : car la majorité des fonctionnaires, étrangers à la région, n'achètent ici que leur alimentation et les produits de consommation courante ; cependant, malgré l'importance de leurs transferts, ces salariés sont les meilleurs clients, sur place, du commerce local.

- Les investissements.

L'Etat a consenti des crédits d'équipement très importants au profit de Toumodi ; mais les dépenses correspondantes sont engagées principalement hors de la ville. Seuls, la main d'oeuvre spécialisée et une partie des matériaux sont d'origine locale ou achetés sur place. Quant aux "investissements privés", ils comportent deux chapitres ; des planteurs des environs construisent en ville des bâtiments modernes ; certaines compagnies commerciales aménagent ou agrandissent leurs installations.

- La consommation alimentaire.

L'achat de produits alimentaires représente 1/5 ème du revenu global, 2/5 ème des revenus individuels : il s'agit là d'une proportion très forte, caractéristique s'une consommation de type "urbain" : les boissons importées, les conserves, le pain, sont des

nourritures de citadins ; surtout, plus de la moitié des habitants doivent acheter même les éléments de base de l'alimentation, tubercules, céréales et bananes, qu'ils ne produisent plus eux-mêmes.

- La consommation non alimentaire.

Les autres dépenses de consommation portent, pour les jeunes et les fonctionnaires, sur le vêtement à l'européenne, le poste de radio, le cyclomoteur ou l'automobile "à l'occasion", ceci normalement dans l'ordre chronologique. Et, proportionnellement, les dépenses des gens âgés, articles de chasse, vêtement, livres scolaires des enfants, représentent des sommes moins importantes. Mais il faudrait y ajouter les frais occasionnés par les imprévisibles funérailles...

Eléments de conclusion.

La ville plonge ses racines humaines dans toute la région environnante. Parmi les Baoulé de Toumodi, certains sont venus récemment parfois, des villages de l'alentour ; et presque tous y ont des parents et des amis, qui leur rendent visite et à qui ils servent souvent de "correspondants". Certaines familles Mossi, les colporteurs Dioula, ont parfois des membres de leur famille installés dans les villages. Ces liens sont entretenus par des échanges de visites et de messages oraux, ou par de menus cadeaux en contrepartie de services divers.

Toumodi dépend, de façon étroite, sur les plans humain et économique, de cette région. Mais son rôle de chef lieu, de point de cristallisation, tend à lui donner des caractères propres. L'importance des revenus monétaires et la diminution relative des activités agricoles modifient l'équilibre des budgets familiaux, et créent une mentalité nouvelle, plus âpre et plus spéculatrice que

dans les villages. La prépondérance économique et psychologique, du secteur tertiaire est écrasante : elle est inquiétante à long terme sur le plan économique, mais crée dans l'immédiat un style de vie partiellement nouveau. La modernisation du paysage urbain est un sujet de fierté ; celle-ci fait accepter les gros efforts d'investissement nécessaires pour y trouver place ; inversement, ceux qui refusent de céder à cette exigence se replient dans les faubourgs extérieurs. En même temps que se renforce l'individualisme des cellules familiales, on assiste à une prise de conscience de responsabilités collectives plus vastes : et nombreux sont ceux qui désirent le développement de leur ville et s'efforcent d'y travailler. Finalement, même si l'arrière plan agricole reste notable, même si en cas de crise un "retour à la terre" semble techniquement possible, ces activités revêtent de plus en plus un caractère annexe, sinon inférieur, et la psychologie collective comme les règlements administratifs tendent à faire de Toumodi un "foyer d'urbanisation" de plus en plus spécialisé et complémentaire de sa région.





LES PETITES VILLES DE CÔTE D'IVOIRE  
essais monographiques

- A-M. COTTEN : Introduction à l'étude des petites villes de Côte d'Ivoire
- J-P. DUCHEMIN  
et  
J-P. TROUCHAUD : Données démographiques sur la croissance des villes de Côte d'Ivoire
- M. VERNIERE : ANYAMA : Etude de la population et du commerce colatier
- J-L. BOUTILLIER : Notes préliminaires à l'étude de la ville de BOUNA
- A-M. COTTEN : Le développement urbain d'ODIËNNE : essai d'explication
- A. SCHWARTZ : TOULEPLEU : Etude socio-économique d'un centre semi-urbain de l'Ouest
- J. de BETTIGNIES : TOUMODI : Eléments pour l'étude d'un centre semi-urbain de moyenne Côte d'Ivoire.